

Réf: Dossier 439555

## Avis de constitution

### SOCIETE « NUX EXPRESS »

Siège ABIDJAN Cocody Angré CHU en face de la  
station DISTRICOM, Lot 3460, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NUX EXPRESS »

Objet :

- La fourniture de service logistique
- Le transport de plis et de marchandises de moins 3,5 tonnes
- Le service de distribution
- Commerce de produits importés

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré CHU en face de la station DISTRICOM, Lot 3460, Ilot 309

Dirigeant(s) M YAO ERIC JEAN-MARIE AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09353 du 09/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55111/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

